



Juillet - Août 2017

ACTUALITÉS



Monsieur
DEMONET
entouré de jeunes
Blainvillois lors
de la cérémonie
citoyenne
du 18 mars 2017

Le dimanche 18 juin dernier, nous apprenions avec une grande tristesse le décès, à l'âge de 66 ans, de notre Maire, Ghislain DEMONET.

Élu au sein du Conseil Municipal depuis 1995, M. DEMONET aura consacré 27 années de sa vie au service des Blainvillois. De 1995 à 2001, il était au côté de Daniel REINER en tant qu'adjoint au Maire. Puis, de 2001 à 2008, il a accompli un premier mandat de 7 ans en qualité de Maire de notre commune. De 2008 à 2014, il siégea en tant que Conseiller Municipal, dans l'équipe d'opposition. En mars 2014, les Blainvillois lui accordent à nouveau leur confiance pour un nouveau mandat de Maire qu'il n'aura pu, hélas, accomplir entièrement.

Durant ces longues années, Ghislain DEMONET n'a cessé d'œuvrer pour le développement de notre commune, pour une gestion saine de ses finances et, surtout, pour le bien-être des Blainvillois.

Un émouvant hommage républicain lui a été rendu le 23 juin à la MFC, en présence de sa famille, des représentants de l'Etat, de la Région, du Département, de nombreux élus locaux, des conseillers et agents municipaux ainsi que de nombreux Blainvillois.

Lors de cet hommage, l'assemblée a découvert, derrière l'homme calme, discret et humble, l'époux et le père de famille attentif, le militant socialiste engagé, depuis son jeune âge, l'homme politique intègre et fidèle à ses idées, le Maire respectueux de l'argent public, ouvert aux propositions, soucieux du bien-être de ses administrés.

L'équipe majoritaire qui l'entourait, bien que très affectée par sa disparition, n'est pas désœuvrée face à l'avenir. Motivée et solidaire, unie autour d'Olivier MARTET, elle entend, dès à présent poursuivre le projet qu'elle a construit avec Ghislain DEMONET qui, jusqu'à ses derniers instants, lui a transmis sa détermination à le mener à bien. Comme l'a dit Victor HUGO, «*Les morts sont des invisibles mais non des absents*».

Au nom de tous les Blainvillois, nous réitérons ici nos sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

INFOS PRATIQUES

CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanence en Mairie le **lundi 11 septembre** à partir de 14 h 30.
Prendre rendez-vous au 03 83 75 70 05.

JARDINS COMMUNAUX

Des jardins communaux sont disponibles. Les personnes intéressées doivent s'adresser en mairie pour connaître les modalités pratiques pour disposer de ces jardins. Téléphone 03 83 75 70 05.

RENTREE SCOLAIRE 2017

La rentrée aura lieu le **lundi 4 septembre**. À Blainville-sur-l'Eau **les horaires et l'organisation des temps scolaires et périscolaires restent inchangés** pour l'année 2017/2018.

VENTE DE BOIS

La Commune vend du bois de chauffage aux habitants de Blainville-sur-l'Eau. Chaque foyer intéressé doit s'inscrire en Mairie. Le prix est de 45 euros le stère. Le Maire déclinera toutes responsabilités concernant d'éventuels incidents.

HOUPIERS

Cet automne, il y aura des houpriers (têtes d'arbres) à couper (hêtre - charme - chêne) dans la forêt du Vacquenat. Équipement de sécurité obligatoire (pantalon anticoupure pour celui qui tronçonne, casque et chaussures de sécurité). Les personnes intéressées doivent s'inscrire en mairie au 03 83 75 70 05 **avant le 13 octobre 2017**. Tarif : 9 euros le stère.

CCAS

Recrutement à partir du 1^{er} septembre

Le CCAS recrute un jeune entre 18 et 26 ans pour une mission dans le cadre d'un service civique.

La mission consistera à mener des actions et à accompagner les familles et les personnes âgées de la commune. Renseignements et candidature s'adresser au CCAS - 03 83 75 50 32 ccas@blainvillesurleau.fr.

Cc3M

Collecte des ordures ménagères

➤ Jour férié : vendredi 14 juillet
(secteur Haut des Places)

jour de remplacement : samedi 15 juillet.

Calendrier complet de collecte téléchargeable sur blainvillesurleau.fr.

CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez les comptes rendus détaillés du 13 et du 30 juin sur www.blainvillesurleau.fr rubrique La Mairie et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

CR SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017



1. Les membres du Conseil Municipal ont pris acte de l'installation de **M. Teddy DELBÉ** appelé à remplacer le siège devenu vacant, au sein de l'équipe majoritaire, suite au décès de M. DEMONET.

2. Élection du Maire

Après appel à candidature, **M. Olivier MARTET s'est déclaré candidat.**

À l'issue du vote à bulletin secret des 27 Conseillers Municipaux, les résultats ont été les suivants : 21 suffrages exprimés en faveur de M. Martet et 6 bulletins blancs.

M. Olivier MARTET a été proclamé Maire de notre Commune et installé immédiatement dans ses fonctions.

3. Élection des adjoints

Après un vote à main levée, la liste suivante a été adoptée à l'unanimité des votants (6 abstentions)

- **M. Alain COLLET** : 1^{er} adjoint
- **Mme Évelyne SASSETTI** : 2^{ème} adjoint
- **Mme Nadia DORÉ** : 3^{ème} adjoint
- **Mme Nadine GALLOIS** : 4^{ème} adjointe
- **M. Thierry EVA** : 5^{ème} adjoint
- **M. Hervé LAHEURTE** : 6^{ème} adjoint
- **Mme Sarah CONCHERI** : 7^{ème} adjoint

MONSIEUR MARTET, NOUVEAU MAIRE DE NOTRE COMMUNE

Olivier MARTET, 53 ans, est marié.

Il a un fils et un petit fils qui résident également à Blainville. Sa famille est Blainvilloise depuis trois générations.

Il est actuellement Officier Supérieur des sapeurs pompiers au Service Départemental d'Incendie et de Secours de Meurthe et Moselle. Après une courte expérience dans le privé, il a gravi un à un les échelons de sa profession qu'il exerce à Nancy. Il est impliqué dans la vie associative locale depuis de nombreuses années.

Très soucieux des questions environnementales et de l'avenir de nos jeunes citoyens, Olivier MARTET est un homme hors des partis politiques qui milite pour des conditions de vie plus humaines et le respect des libertés de chacun. Il est très attaché au sens du mot Service Public et très sensible aux coûts supportés par chaque contribuable.

Olivier MARTET est Conseiller Municipal depuis 2008. Il était 1^{er} adjoint depuis 2014, au côté de Ghislain DEMONET, pour assurer, quotidiennement, la mise en œuvre du projet municipal de l'équipe majoritaire. Désormais Maire pour la suite de ce mandat, il entend poursuivre cet engagement envers les Blainvillois.

C'est en toute humilité qu'il se met au service de chacune et chacun d'entre vous.



ZOOM SUR LES PÔLES MUNICIPAUX N°8 - PÔLE ADMINISTRATIF

Les services administratifs sont composés de 10 personnes, réparties au sein de 4 grands pôles :

- **Le pôle administration générale :**
pôle finances et ressources humaines.
- **Le pôle communication.**
- **Le pôle patrimoine et urbanisme.**
- **Le pôle accueil, état civil et population.**

Situé au sein du bâtiment de l'Hôtel de Ville, les agents du service administratif en général ont pour mission de rendre un service public aux usagers mais également d'assurer le fonctionnement de la collectivité au travers de services supports que sont les finances, les ressources humaines et l'entretien du patrimoine communal.

LE SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

L'administration générale, dirigée par Sophie GERVAIS, Directrice Générale des Services, et son Directeur Adjoint, Olivier FRÉARD, sont garants de la gestion des affaires générales de la Mairie.

La direction générale se compose de deux pôles : le pôle ressources humaines et le pôle finances. Ce sont les deux pôles ressources de tous les autres services de la Mairie.

Les pôles finances et ressources humaines

Ces deux pôles gèrent les finances et les agents de la commune en lien avec les décisions prises par les élus.

Ce sont des pôles ressources pour les près de 100 agents qui travaillent au quotidien aux services des Blainvillois.

Ils assurent la bonne gestion des moyens humains et financiers de l'ensemble des services de la commune, y compris les services externes comme la Médiathèque, l'École Municipale d'Enseignements Artistiques, les crèches, les accueils périscolaires, les services techniques, la Ludothèque, le LAEP...

Le pôle ressources humaines est composé de deux agents qui se répartissent les missions comme suit :

Mme Myriam BABEL a en charge les salaires, les suivis de carrière et la prévention. Ce qui représente environ 500 arrêtés et contrats liés à la carrière des agents, aux recrutements et aux remplacements.

Elle gère également 1 300 fiches de paie annuellement, y compris celles des indemnités des élus, pour 92 emplois aux statuts divers : titulaires, CDI, CCD et emplois aidés.

Hôtel de Ville
14 rue des Écoles
54360 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Tél : 03 83 75 70 05

fax : 03 83 75 94 33

Courriel : mairie@blainvillesurleau.fr

Site internet : www.blainvillesurleau.fr

**Horaires d'ouverture au public
du lundi au vendredi**
de 9 h 00 à 12 h 00 et de 15 h 30 à 17 h 30
et le samedi
de 10 h 00 à 12 h 00

ÉLUS

Olivier MARTET - Maire

Évelyne SASSETTI - Adjointe déléguée
à l'administration générale - Finances
Communication

Hervé LAHEURTE - Adjoint délégué
à l'urbanisme



(de gauche à droite sur la photo)

- Amandine HEIM
- Olivier FRÉARD
- Nadia GAFOUR
- Aïcha BOUAZOUAOU
- Catherine SCHNEIDER
- Claire NOTAIRE
- Marie-Laure ALBERT
- Pascal VOLSFEITS
- Sophie GERVAIS

Mme Nadia GAFOUR a en charge la formation des agents, les recrutements et la gestion des plannings. En 2016, ce sont 60 agents qui sont partis 50 jours en formation et ce, afin de maintenir et développer leurs compétences, en vue d'assurer un service et un niveau de réponse satisfaisant aux usagers.

Le pôle finances, quant à lui, émet environ 5 000 titres et mandats, qui sont les modes de paiement des collectivités. C'est Mme Claire NOTAIRE, sous la responsabilité d'Olivier FRÉARD, qui assure le paiement et l'émission des factures.

Le pôle communication

Assuré par Mme Catherine SCHNEIDER, la communication de la ville consiste en l'élaboration du présent bulletin municipal, la réalisation des affiches lors des manifestations organisées par la mairie mais également pour les associations du territoire, la conception et la réalisation des différents flyers pour les animations ou ceux à destination des plus jeunes également (ex : chantier jeunes de cet été).

Mme SCHNEIDER gère également le site internet de la ville, l'affichage du tableau électronique, la page Facebook des animations municipales.

Chaque année, plus de 3 000 affiches, 45 000 flyers et plus de 25 000 «Blainvillois» sont réalisés et édités par ce service.

L'affichage et la distribution dans les services sont effectués par les ASVP, le «Blainvillois» est distribué, au domicile des habitants, par les élus.

Plus d'informations sur :

www.blainvillesurleau.fr et page facebook.

Le pôle patrimoine et urbanisme

M. Pascal VOLSFEITS gère ce service qui a en charge les autorisations et délivrance des différents documents d'urbanisme (PC, autorisations de voirie, arrêtés...) ce qui représente 300 actes courants par an.

M. VOLSFEITS gère également les grandes opérations de travaux relatifs au patrimoine communal. Cette année, et pour 18 mois, il a en charge la gestion et le suivi du chantier de rénovation des locaux du périscolaire Macaron, de la crèche Bergamote et des locaux inter-associations, cour Jean Jaurès.

Le pôle accueil, état civil et population

En plus de leur mission d'accueil du public et l'orientation des demandes des usagers qui se présentent en mairie ou qui téléphonent au standard pour diverses demandes aussi variées que nombreuses, les 4 agents du pôle accueil ont des missions bien spécifiques :

Mme Marie-Laure ALBERT, Responsable du pôle a également en charge les naissances, mariages, décès, et les élections. Elle travaille en collaboration avec les élus dans l'organisation des manifestations municipales.

Mme Claire NOTAIRE a en charge le Conseil Municipal, la comptabilité et le suivi du courrier entrant.

Mme Aïcha BOUAZOUAOU a en charge la gestion et locations de salles, le suivi des demandes des associations.

Mme Amandine HEIM a en charge la rédaction des documents d'urbanisme, l'orientation pour les cartes d'identité et passeports, le suivi du courrier sortant.



INFOS DIVERSES

ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE !

Vous avez de 16 à 25 ans, vous êtes peu ou pas diplômé ?

Vous recherchez un emploi ou une formation qualifiante ou diplômante ?

L'École de la 2^e Chance vous propose une formation rémunérée en alternance pendant 7 mois.

Travail sur le projet professionnel, remise à niveau, stages en entreprise, projets culturels et sportifs.

Recrutements toute l'année.

Pour toute information :

École de la 2^e Chance de Lunéville 1 rue du Chinois Zone des Faïenceries 03 83 89 06 95 e2c-luneville@e2clorraine.fr

www.e2clorraine.fr
www.facebook.com/ecoledela2chancedelorraine/

CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Les chenilles processionnaires sont présentes sur certains pins et certains chênes de la commune.

Ces larves de papillons, lorsqu'elles sont stressées, projettent des poils urticants contenant un poison. En fonction des conditions de l'exposition des victimes, personnes ou animaux domestiques, et de leur sensibilité au poison, les conséquences sur la santé peuvent être graves. Les manifestations de ces désordres vont des démangeaisons au choc anaphylactique.

Dans toute situation de réaction violente, la consultation d'un praticien s'impose.

L'attitude la plus appropriée pour se préserver est de ne pas s'approcher des nids et de ne pas chercher à les détruire sans respecter les dispositions appropriées.

CCAS

PLAN CANICULE

La loi n°2004-626 du 30 juin 2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées, handicapées et vulnérables impose aux communes le recensement des personnes âgées et handicapées isolées à domicile.

Aussi, si vous êtes dans cette situation ou si vous connaissez une personne dans cette situation, téléphonez au 03 83 75 70 05 du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30.

Pour télécharger la demande d'inscription, rendez-vous sur le site internet de la ville blainvillesurleau.fr rubrique Le social / Inscription sur le registre canicule.

La liste ainsi établie servira, en cas de déclenchement des niveaux d'alerte supérieurs, à informer les services sanitaires et sociaux compétents.



BIENVENUE À

L'entreprise LICOBOIS installée sur notre commune.

Cette entreprise valorise les déchets verts en les transformant en paillage BRF, buches compressées, bois de chauffage, plaquage...

Contact : 06 48 01 06 99.

LA TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Texte fidèlement reproduit, seule la taille est changée pour permettre son insertion complète.

Ce dimanche 18 juin, nous apprenions la triste nouvelle du décès de notre maire Ghislain DEMONET survenu le même jour à 10 heures au CHU de Brabois.

Au nom de notre association « Pour Bainville, Toujours en Action » de ses conseillers municipaux, de ses adhérents et sympathisants, nous avons adressé à toute sa famille, nos condoléances attristées et les assurons de notre soutien en ces moments douloureux de la séparation.

Bien que nous ayons eu des différends sur certains points et projets de l'actuelle majorité municipale, durant les trois années de ce mandat, Ghislain DEMONET a su poursuivre, le programme global MACARON que nous avons initié regroupant ainsi sur un même site, la crèche Bergamote, la restauration et activités périscolaires et les écoles maternelle et élémentaire pour en faire un « VRAI POLE ENFANCE » en centre-ville.

Sur ce même sujet il avait, comme nous, la volonté de voir la compétence « Petite Enfance » transférée à la communauté de communes CC3M. En effet, les deux crèches de Blainville accueillent 91 % d'enfants en provenance des communes de la CC3M dont seulement 60% d'enfants de Blainville. **L'intérêt communautaire n'est plus à démontrer. Nous allons œuvrer pour que le conseil communautaire du 12 juillet prochain, valide cette proposition.** Pour soutenir celle-ci, nous vous invitons à assister nombreux à cette séance du conseil communautaire.

Alors avant de souhaiter à chacun de vous de bons moments de repos et de convivialité durant cette période estivale, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques sur ce dossier et vous en remercions.

Bonne lecture.

Blainville le 20 juin 2017 - Les conseillers de « Pour Blainville, toujours en action »

Annie FARRUDJA, Jacques BOURGUIGNON, Mimi HUSSON. Christian PILLER. Martine CLAUSSE, Bertrand DANIEL - Facebook : Blainville toujours en action -

ÉCHANGES INTERGÉNÉRATIONNELS

Dans le cadre de ses activités «scrabble» et «repas du temps libre», le CCAS et l'école Jules Ferry ont mené, en partenariat et à l'initiative de plusieurs enseignantes, des temps d'échanges intergénérationnels.

La classe de CM2 de Madame SASSETTI s'est jointe au groupe

de joueurs de scrabble, du mardi après-midi, à plusieurs reprises.

Les enfants ont pu découvrir ce jeu et faire connaissance avec l'ensemble des participants.

Ils ont joué ensemble, en binôme, dans la joie et la bonne humeur !

Les échanges entre enfants et seniors ont été tellement «forts»,

qu'ils ont eu beaucoup de difficultés à se quitter.

D'autres rencontres auront lieu. Mais cette fois-ci, ce sont les élèves qui ont invité leurs aînés à venir découvrir d'une part leur école et d'autre part, à jouer de nouveau au scrabble.



Les élèves des classes de Mme KOPFERSCHMITT (CE1) et de Mme BOULANGER (CE2) ont eu de délicates intentions à l'égard de nos seniors qui se retrouvent régulièrement lors des repas du temps libre.

Ils ont préparé des amuses-bouches pour l'apéritif, des jolies décorations de table, des chants en français et en anglais et des poèmes.

Le CCAS, en échange, a invité l'ensemble des enfants, enseignantes et parents accompagnants à partager le repas.

Les deux repas du temps libre du mois de mai ont donc été rythmés différemment par de tendres complicités et discussions improbables mais naturelles !

Beaucoup d'émotions pour les uns et les autres.....



LE FLEURISSEMENT DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Comme l'année précédente, vous pouvez actuellement admirer le travail de fleurissement de la ville réalisé par les services techniques municipaux et, particulièrement, aux entrées et sorties de ville.

Les métiers d'antan sont le thème de l'ornementation retenu cette année par la commission Cadre de vie et environnement.

A l'issue d'une procédure de marché public, c'est une entreprise du territoire communal qui s'est vue attribuer le marché de fourniture des fleurs

qui embellissent la ville. Ce ne sont pas moins de 9 000 plantes qui sont nécessaires pour agrémenter les 1 000 m² de surfaces de massifs de la ville, complétés par plus d'une centaine de jardinières implantées dans les rues de la commune et en façade des bâtiments publics.

En vous baladant au travers des rues, vous pourrez découvrir et admirer les œuvres « faites maison » avec la maisonnette du jardinier et ses outils, près de la médiathèque municipale, le laboureur et sa charrue, visibles quant à eux en entrée de ville, au rond-point

de la Route de Mont et enfin, en bas du quartier du Haut des Places, le semeur et son semoir également disposés en bonne place.

C'est avec cœur et investissement que les services techniques municipaux ont travaillé pour vous offrir ces réalisations qui, nous le croyons, raviront les anciens comme les plus jeunes.

Nous comptons, bien entendu, sur le civisme de chacun pour respecter et faire respecter ce travail réalisé pour vous.



ART FLORAL

Le 8 juin a eu lieu la dernière séance d'art floral de l'année scolaire 2016-2017.

Au programme : bouquet en hauteur de fleurs exotiques pour un petit goût de paradis.....

Encore une fois, une très belle composition réalisée par chacune des 20 participantes fidèles à chaque rendez-vous mensuel !

Un vrai succès pour cet atelier organisé par le CCAS de la commune puisque nous avons accueilli des personnes des Vosges, de Bayon, de Dombasle sur Meurthe et de Damelevières.

(Rappel : le CCAS ne participe pas au financement des séances pour les non blainvillois).

La fréquentation mensuelle est en constante croissance d'année en année. Elle permet des échanges riches entre participants venant de tous horizons.

Un grand merci à Stéphanie, notre fleuriste, pour ses conseils, son dévouement et sa pédagogie !



CULTURE - LOISIRS - DIVERS

Concours de pétanque

Dimanches 16 - 30 juillet - 13 août

14 h 00 - Terrain face au stade de Blainville.
Organisés par Pétanque Loisirs Blainville.

Concours vacanciers

Les vendredis de juillet et août.

20 h 00 - Zone de loisirs de Damelevières.

Organisés par l'ACBD Pétanque.

Contact : 03 83 73 02 26 - Michel MALGLAIVE.

Thés dansants

Jeudis 27 juillet - 3 - 10 - 24 août

14 h 30 - MFC.

Organisés par l'association Amitié-partage.

Lundi 14 et mardi 15 août - Fête de l'eau

Zone de loisirs de Damelevières

organisée par le Comité des Fêtes de Damelevières.

Lundi à partir de 19 h 00 restauration et buvette, à 22 h 30 Feux d'artifices et bal populaire jusqu'à 1 h 00

Mardi dès 14 h 00 nombreuses animations autour de l'étang communal.

Le bassin de plein air reste ouvert aux heures habituelles.

Entrée gratuite les deux jours.

Mercredi 23 août - Don du sang

de 16 h 00 à 19 h 30 à Damelevières.

Pour un premier don, merci de vous munir d'une pièce d'identité. Venez nombreux.



Samedi 2 septembre

Journée des Associations

14 h 00 > 18 h 00 - MFC

Entrée libre.

CCAS



Samedi 19 août - Sortie familles

à Walygator

Possibilité de se restaurer sur place ou de pique-niquer.

TRANSPORT GRATUIT pour tous les participants (les transports s'effectueront en car).

Entrée au parc (prix de groupe - tarifs adultes et enfants identiques)

> 14,50 €.

Départ à 8 h 30 - retour vers 18 h 00

Date limite d'inscription - Mardi 8 août 2017

Renseignements - inscriptions aux heures d'ouverture du CCAS 03 83 75 50 32 et le samedi en mairie. Les entrées sont à régler au CCAS au moment de l'inscription. Possibilité de régler les places enfants à l'aide des tickets jeunes.

COMITÉ DES FÊTES DE BLAINVILLE-SUR-L'EAU

Dimanche 30 juillet - Barbecue géant

à partir de 11 h 30 - Carrière Haut-des-Places.
Gratuit pour les Blainvillois.

Uniquement sur inscriptions jusqu'au 25 juillet.

Samedi 23 septembre - Soirée country

20 h 00 - MFC

avec initiations et démonstrations.

10 euros l'entrée avec 1 boisson.

Buvette et petite restauration rapide sur place.



Voir flyer inséré dans le Blainvillois.

MÉDIATHÈQUE L'EAU VIVE

1^{er} juillet > 31 août

> Deux concours d'été

pour les 6-9 ans et les 10-12 ans sur la thématique du conte.

Nombreux lots à gagner (chèques-lire offerts par Médiathèque 54, revues...).

> Exposition « Au bout du conte »

prêtée par la Médiathèque de Meurthe-et-Moselle.

Il s'agit de, (re) découvrir ou relire 13 contes, classiques ou plus exotiques parmi des centaines recensés, et de poser la question « qu'y a-t-il au bout du conte ? ». Que nous disent les contes sur l'enfance (c'est davantage que grandir), sur la justice, la destinée, le bien et le mal, la mort même ? Et tout simplement, pourquoi lire encore et toujours ces histoires qui semblent se répéter inlassablement ?

Entrée libre.

EMEA

Mercredi 12 juillet - Concert d'été

20 h 30 - MFC

par la chorale adultes.

La chorale adultes sera en stage du 8 au 12 juillet. Les rangs seront rejoints par des choristes, amateurs ou confirmés, venus de Liverdun, de Nancy, de Maxéville...

Tous, animés d'une passion : le chant.

Les chanteurs, accompagnés par des musiciens professionnels, donneront un concert de fin de stage le mercredi 12 juillet à 20 h 30 - MFC.

La prestation portera sur le thème des musiques de film, de Sister Act à Dirty Dancing en passant par Le Roi Lion, West Side Story, Titanic, et bien d'autres..

Pour tous publics, entrée gratuite

Renseignements

06 44 29 96 91 - 03 83 75 72 23

ecoledemusique@blainvillesurleau.fr



FÊTE NATIONALE

CÉRÉMONIES

Vendredi 14 juillet

Dépôt de gerbes aux Monuments aux Morts :

11 h 30 BLAINVILLE-SUR-L'EAU

11 h 40 Stèle du Souvenir – Rond point de la Tuilerie BLAINVILLE-SUR-L'EAU

11 h 50 DAMELEVIÈRES.

À l'issue des cérémonies, un vin d'honneur sera offert par les deux Municipalités Espace Nelson Mandela à DAMELEVIÈRES.

ANIMATIONS ZONE DE LOISIRS DAMELEVIÈRES

6 h 00 à 11 h 00 Concours de pêche.

13 h 00 Concours de pétanque.

16 h 00 Jeux d'adresse pour les plus jeunes.

19 h 00 Restauration et animation musicale.

20 h 30 Retraite aux flambeaux

Départ Mairie de Blainville-sur-l'Eau vers zone de loisirs avec les pompiers.

20 h 30 Zone de loisirs – animations sur podium.

22 h 30 Distribution et lâcher de lanternes célestes.

23 h 00 Feux d'artifice et bal populaire jusqu'à 1 h.

Les pétards sont interdits sur la zone de loisirs.

Organisation villes et les comités des Fêtes de Blainville - Damelevières